

FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
MOSELLE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'ERCHING

Séance du 28 février 2024

L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-huit février
à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M
BEHR Francis, Maire.

Etaient présents : HECKEL Sébastien 1^{er} adjoint, GROSS Yves 2^{ème} Adjoint, BEHR Thierry,
DORKEL Serge , GROSS BEHR Roland, HULLAR Marc, ROHRBACHER Bianca.

Absents excusés : WAGNER Jérôme, HITTINGER Charlene donne procuration à DORKEL
Serge

NOMBRES DE MEMBRES : 10 DATE DE CONVOCATION : 21/02/2024 DATE D’AFFICHAGE : 21/02/2024

2024-001 : Travaux d'élagage – vente de bois

Acte 7.1 : Décision Budgétaire

Exposé des motifs :

Le maire informe les membres présents du préoccupant état des arbres situés sur les parcelles communales (forêt) n° 34 et 35, section 9 et du potentiel danger représenté par la chute des branches.

Une solution envisagée consiste à demander les services d'une entreprise spécialisée pour entreprendre les travaux d'élagage, d'abattage et de sécurisation.

Le bois récolté sera vendu à l'entreprise. Deux entreprises ont été sollicité. Une d'entre elle a effectué une offre.

Décision

Le conseil accepte à l'unanimité la proposition de l'entreprise Scheidecker d'effectuer les travaux et d'acheter le bois obtenu pour un montant de 22 euros le mètre cube.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Nombre de votants	Pour : Contre : Abstentions : 0
10	10	8 1 procuration	8 1 procuration	9 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
après dépôt en Sous-préfecture,
Publication et notification

Fait à Erching, les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
BEHR Francis, le Maire